

DÉFINITION DES ENJEUX DU PLU_i DE LA CCAVM

Aujourd'hui, il est question de hiérarchiser les enjeux pour construire un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) opérationnel et concis qui limitera la dispersion des moyens et des objectifs.

EXERCICE PRATIQUE : HIÉRARCHISER LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Suite au diagnostic territorial, une liste de 25 enjeux a été établie (voir au verso).

Cette liste est accompagnée d'une colonne « Pondération » qui vous permet de donner du poids aux enjeux qui vous semble plus importants que d'autres. Pour ce faire, vous disposez d'une enveloppe totale de 20 points à distribuer.

Enfin, comme un enjeu doit s'accompagner d'une action, une colonne « Levier », proposant trois verbes d'action (Réduire, Maintenir, Renforcer) vous permet, en barrant la mention inutile, d'indiquer comment vous souhaitez agir sur l'enjeu : favorablement, défavorablement ou de manière neutre.

QU'EST-CE QU'UN ENJEU ?

Un enjeu est, littéralement, ce qui est « en jeu » ; c'est-à-dire ce que l'on peut perdre ou gagner dans une situation donnée (cf. « la métaphore du taureau », ci-contre).

POURQUOI DÉFINIR DES ENJEUX ?

La définition des enjeux a pour ambition de cerner ce qui peut être modifié sur le territoire. Cela permet d'être préparé à répondre ou de proposer des actions pour accompagner les changements.

Le territoire peut ainsi définir des stratégies (*qu'est-ce que l'on doit faire ?*) déclinés en objectifs/actions (*concrètement, comment va-t-on le faire ?*).

| La métaphore du taureau

(issu du guide « SCoT et développement durable » de l'Arpe Midi-Pyrénées)

1. *Constat* : Quelqu'un se fait courser par un taureau
2. *Enjeu* : Le maintien en vie
3. *Stratégie* : Partir rapidement
4. *Objectif* : Courir plus vite que le taureau

COMMENT LE PLU_i Y RÉPOND-IL ?

En trois étapes :

1. Le diagnostic territorial du PLU_i établit un état des lieux qui, au vu de ce qui fait la typicité d'un territoire, de ce qui nuit à son développement, etc. va constituer des enjeux.
2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) va définir la stratégie pour répondre à ces enjeux ; c'est la réponse par le projet politique.
3. Enfin, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) correspondent aux actions/objectifs qui concrétisent la stratégie établie par le PADD.

Ce document est à remettre, au plus tard le jeudi 9 février, à Mme Pascaline PHILIPPE ou M. Guillaume PAPIN, chargés du PLU_i.

Élu de la commune de :

Enjeu	Pondération (20 pts à répartir)	Lever (rayer la mention inutile)		
Une fragilité de l'appareil commercial de proximité dans les centralités		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un bassin d'emploi économiquement autonome, dont l'équilibre repose sur quelques grands employeurs		Réduire	Maintenir	Renforcer
La répartition actuelle du parc de logements : logement individuel majoritaire sur tout le territoire / logement collectif minoritaire et présent essentiellement dans les centralités		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un modèle de développement urbain hiérarchisant les communes : centralité, périphérie, commune rurale		Réduire	Maintenir	Renforcer
Une forte présence des résidences secondaires sur les secteurs du Vézélien et du Morvan		Réduire	Maintenir	Renforcer
L'adaptation des logements à l'évolution de la taille des ménages, de la structure familiale et au vieillissement de la population		Réduire	Maintenir	Renforcer
Une vacance structurelle des logements et des bâtiments inexploités en centre-bourg, couplé à une décroissance démographique dans les centralités		Réduire	Maintenir	Renforcer
Une organisation territoriale se reposant sur plusieurs centralités (Avallon et les bourgs-centres) permettant une proximité des services et des commerces		Réduire	Maintenir	Renforcer
Une offre de santé qualitativement non satisfaisante et peu répartie		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un cadre de vie de grande qualité		Réduire	Maintenir	Renforcer
Le potentiel touristique du territoire		Réduire	Maintenir	Renforcer
Une attractivité du territoire en baisse		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un départ des jeunes du territoire		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un territoire voué au « tout voiture »		Réduire	Maintenir	Renforcer
Des traversées de villages/bourgs/villes dangereuses et présentant des conflits d'usage (piéton, voiture, poids-lourd, vélos)		Réduire	Maintenir	Renforcer
Des liaisons interterritoriales bus & fer fonctionnelles		Réduire	Maintenir	Renforcer
Une accessibilité Internet (mobile et fixe) hétérogène et de piètre qualité		Réduire	Maintenir	Renforcer
Une diversité du bâti, des ambiances urbaines et des paysages en fonction des secteurs		Réduire	Maintenir	Renforcer
Une artificialisation des sols et de la nature		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un air et des masses d'eau globalement de bonne qualité		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un assainissement collectif et individuel défaillant par endroit		Réduire	Maintenir	Renforcer
Des milieux écologiques riches		Réduire	Maintenir	Renforcer
Des risques naturels peu connus des habitants		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un patrimoine vernaculaire riche peu connu et peu mis en valeur		Réduire	Maintenir	Renforcer
Un patrimoine végétal peu connu et peu reconnu		Réduire	Maintenir	Renforcer
<i>Autre enjeu :</i>		Réduire	Maintenir	Renforcer